

France-Paris: Cleaning and sanitation services

OJ S 135/2023 17/07/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: BANQUE DE FRANCE

National registration number: 57210489100013

Postal address: 39 rue Croix des Petits champs

Town: PARIS CEDEX 09

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75049

Country: France

Contact person: Marie-Eve MOUROU

E-mail: achats_domaines@banque-france.fr

Internet address(es):

Main address: <https://www.banque-france.fr/>

Address of the buyer profile: <https://banque-france.achatpublic.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://banque-france.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://banque-france.achatpublic.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Economic and financial affairs

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX D'EXPLOITATION DE LA BANQUE DE FRANCE DES IMMEUBLES CENTRAUX EN ILE DE FRANCE ET DE CITECO

Reference number: DAF2023000328

II.1.2. Main CPV code

90900000 Cleaning and sanitation services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché est un accord-cadre composite de services avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec montant maximum de 1 360 000 € pour la partie à bons de commandes.

Le marché a pour objet des prestations d'entretien et de nettoyage de sites, de la Banque de France et de CITECO (à vocation tertiaire principalement) incluant l'entretien et le nettoyage de la vitrerie, la fourniture des équipements sanitaires et consommables associés.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 13 600 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

Maximum number of lots that may be awarded to one tenderer: 4

II.2. Description

II.2.1. Title

PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX D'EXPLOITATION DE LA BANQUE DE FRANCE DES IMMEUBLES CENTRAUX EN ILE DE FRANCE – SIEGE ET IMMEUBLES PERIPHERIQUES

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

90900000 Cleaning and sanitation services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Main site or place of performance: IDF,

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations périodiques incluses dans le forfait mensuel comprennent :

- L'entretien et le nettoyage des locaux (bureaux, salles de réunion, sanitaires, ateliers, circulations, espaces convivialité, espaces de reprographie, ...) ; cet entretien comprend également l'enlèvement des toiles d'araignées ;
- L'entretien et le nettoyage du mobilier de bureaux (plans de travail, objets meublants, sièges...) ;
- L'entretien et le nettoyage de la vitrerie (fenêtres ou baies intérieures et extérieures, cloisons ou sas... vitrés) ;
- L'entretien et le nettoyage des équipements (tables, chaises, électroménagers...) des locaux sociaux ;
- Un nettoyage quotidien des fontaines ;
- Le vidage des cendriers ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des sacs plastiques de différentes contenances et couleurs à disposer dans les différents conteneurs (destructeurs de documents d'étage et des poubelles installées dans les sanitaires, les vestiaires, les zones de repos, de circulations, les locaux de reprographie...) ;
- La collecte et l'acheminement des divers déchets, des différents conteneurs jusqu'aux locaux de déchets ;

- La mise sur rue ou dans la cour des sites, en fonction du prestataire de collecte des déchets, des conteneurs d'enlèvement et rangement après passage si cela correspond aux horaires d'intervention du Titulaire ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des matériels et produits nécessaires aux opérations d'entretien et de nettoyage ;
- La fourniture des équipements sanitaires (distributeurs de savon, d'essuie-mains, de papier hygiénique...) et des consommables associés ;
- La mise en place et la gestion de ces équipements sanitaires et des consommables associés ;
- L'ouverture des locaux pour aération, le contrôle de fermeture des fenêtres et l'extinction des lumières ;
- L'organisation et la planification des prestations ;
- L'organisation et la planification des contrôles qualité des prestations ;
- L'organisation et la planification des livraisons des produits d'entretien et des consommables sanitaires ;
- La transmission d'informations au responsable local de la Banque de France (sanitaires bouchés, fuites, abattant cassé, ampoules électriques à remplacer...) ;
- La participation aux réunions avec la Banque de France ;
- L'établissement et la mise à disposition des documents, des rapports d'activité et des comptes rendus détaillés dans le présent CCT (Rapports, Plannings, Fiches de poste, Fiches produits, Fiches techniques produits, Fiches matériel, Fiches techniques matériel, Comptes rendus de réunion...) ;
- La mise à disposition d'un site client WEB.

Les prestations exceptionnelles comprennent :

- Le nettoyage complémentaire des locaux, des bureaux, de la vitrerie... ;
- Le nettoyage non prévu aux prestations périodiques (nettoyage de locaux de stockage, de pièces de réception, de vitrerie hors périmètre tel que les verrières et les marquises, plafond de l'espace conférences, cristallisation des marbres, salage des zones de circulation...) ;
- Le nettoyage à la suite de l'occupation du local de repos, y compris la blanchisserie ;
- Le nettoyage de la vitrerie des locaux d'exploitation inoccupés. Cette prestation est réalisée selon les prix (prix moyen au m2) indiqués au BPU. En toute logique, si possible, ces prestations de vitrerie exceptionnelles sont réalisées au même moment que la prestation de vitrerie périodique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 9 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Pour les lots 1 à 3

o critère 1— Références (60 %)

Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

o critère 2 — Certifications qualité socio-environnementale (40 %)

Au minimum une certification qualité (ISO 9001, QUALIPROPRE ou équivalent) avec indication de leur périmètre en cours d'obtention Et au minimum une certification environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les soumissionnaires peuvent demander tout renseignement durant la phase de candidature au plus tard 11/08/2023.

Une visite obligatoire d'un ou plusieurs sites pour un même lot (les sites représentatifs) sera organisée, la première quinzaine d'octobre. L'entreprise doit impérativement indiquer les noms des personnes qui effectueront les visites (accompagné de la pièce d'identité).

II.2. Description

II.2.1. Title

PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX D'EXPLOITATION DE LA BANQUE DE FRANCE DES IMMEUBLES CENTRAUX EN ILE DE FRANCE – INTOWN
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

90900000 Cleaning and sanitation services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Main site or place of performance: IDF

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations périodiques incluses dans le forfait mensuel comprennent :

- L'entretien et le nettoyage des locaux (bureaux, salles de réunion, sanitaires, ateliers, circulations, espaces convivialité, espaces de reprographie, ...) ; cet entretien comprend également l'enlèvement des toiles d'araignées ;
- L'entretien et le nettoyage du mobilier de bureaux (plans de travail, objets meublants, sièges...) ;
- L'entretien et le nettoyage de la vitrerie (fenêtres ou baies intérieures et extérieures, cloisons ou sas... vitrés) ;

- L'entretien et le nettoyage des équipements (tables, chaises, électroménagers...) des locaux sociaux ;
- Un nettoyage quotidien des fontaines ;
- Le vidage des cendriers ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des sacs plastiques de différentes contenances et couleurs à disposer dans les différents conteneurs (destructeurs de documents d'étage et des poubelles installées dans les sanitaires, les vestiaires, les zones de repos, de circulations, les locaux de reprographie...) ;
- La collecte et l'acheminement des divers déchets, des différents conteneurs jusqu'aux locaux de déchets ;
- La mise sur rue ou dans la cour des sites, en fonction du prestataire de collecte des déchets, des conteneurs d'enlèvement et rangement après passage si cela correspond aux horaires d'intervention du Titulaire ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des matériels et produits nécessaires aux opérations d'entretien et de nettoyage ;
- La fourniture des équipements sanitaires (distributeurs de savon, d'essuie-mains, de papier hygiénique...) et des consommables associés ;
- La mise en place et la gestion de ces équipements sanitaires et des consommables associés ;
- L'ouverture des locaux pour aération, le contrôle de fermeture des fenêtres et l'extinction des lumières ;
- L'organisation et la planification des prestations ;
- L'organisation et la planification des contrôles qualité des prestations ;
- L'organisation et la planification des livraisons des produits d'entretien et des consommables sanitaires ;
- La transmission d'informations au responsable local de la Banque de France (sanitaires bouchés, fuites, abattant cassé, ampoules électriques à remplacer...) ;
- La participation aux réunions avec la Banque de France ;
- L'établissement et la mise à disposition des documents, des rapports d'activité et des comptes rendus détaillés dans le présent CCT (Rapports, Plannings, Fiches de poste, Fiches produits, Fiches techniques produits, Fiches matériel, Fiches techniques matériel, Comptes rendus de réunion...) ;
- La mise à disposition d'un site client WEB.

Les prestations exceptionnelles comprennent :

- Le nettoyage complémentaire des locaux, des bureaux, de la vitrerie... ;
- Le nettoyage non prévu aux prestations périodiques (nettoyage de locaux de stockage, de pièces de réception, de vitrerie hors périmètre tel que les verrières et les marquises, plafond de l'espace conférences, cristallisation des marbres, salage des zones de circulation...) ;
- Le nettoyage à la suite de l'occupation du local de repos, y compris la blanchisserie ;
- Le nettoyage de la vitrerie des locaux d'exploitation inoccupés. Cette prestation est réalisée selon les prix (prix moyen au m2) indiqués au BPU. En toute logique, si possible, ces prestations de vitrerie exceptionnelles sont réalisées au même moment que la prestation de vitrerie périodique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 400 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Pour les lots 1 à 3

o critère 1— Références (60 %)

Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé.

Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

o critère 2 — Certifications qualité socio-environnementale (40 %)

Au minimum une certification qualité (ISO 9001, QUALIPROPRE ou équivalent) avec indication de leur périmètre en cours d'obtention Et au minimum une certification environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les soumissionnaires peuvent demander tout renseignement durant la phase de candidature au plus tard 11/08/2023.

Une visite obligatoire d'un ou plusieurs sites pour un même lot (les sites représentatifs) sera organisée, la première quinzaine d'octobre. L'entreprise doit impérativement indiquer les noms des personnes qui effectueront les visites (accompagné de la pièce d'identité).

II.2. Description

II.2.1. Title

PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX D'EXPLOITATION DE LA BANQUE DE FRANCE DES IMMEUBLES CENTRAUX EN ILE DE FRANCE – CAMLV CIMB

Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

90900000 Cleaning and sanitation services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Main site or place of performance: IDF

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations périodiques incluses dans le forfait mensuel comprennent :

- L'entretien et le nettoyage des locaux (bureaux, salles de réunion, sanitaires, ateliers, circulations, espaces convivialité, espaces de reprographie, ...) ; cet entretien comprend également l'enlèvement des toiles d'araignées ;
- L'entretien et le nettoyage du mobilier de bureaux (plans de travail, objets meublants, sièges...) ;
- L'entretien et le nettoyage de la vitrerie (fenêtres ou baies intérieures et extérieures, cloisons ou sas... vitrés) ;
- L'entretien et le nettoyage des équipements (tables, chaises, électroménagers...) des locaux sociaux ;
- Un nettoyage quotidien des fontaines ;
- Le vidage des cendriers ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des sacs plastiques de différentes contenances et couleurs à disposer dans les différents conteneurs (destructeurs de documents d'étage et des poubelles installées dans les sanitaires, les vestiaires, les zones de repos, de circulations, les locaux de reprographie...) ;
- La collecte et l'acheminement des divers déchets, des différents conteneurs jusqu'aux locaux de déchets ;
- La mise sur rue ou dans la cour des sites, en fonction du prestataire de collecte des déchets, des conteneurs d'enlèvement et rangement après passage si cela correspond aux horaires d'intervention du Titulaire ;
- La fourniture, l'installation et la gestion des matériels et produits nécessaires aux opérations d'entretien et de nettoyage ;
- La fourniture des équipements sanitaires (distributeurs de savon, d'essuie-mains, de papier hygiénique...) et des consommables associés ;
- La mise en place et la gestion de ces équipements sanitaires et des consommables associés ;
- L'ouverture des locaux pour aération, le contrôle de fermeture des fenêtres et l'extinction des lumières ;
- L'organisation et la planification des prestations ;
- L'organisation et la planification des contrôles qualité des prestations ;
- L'organisation et la planification des livraisons des produits d'entretien et des consommables sanitaires ;
- La transmission d'informations au responsable local de la Banque de France (sanitaires bouchés, fuites, abattant cassé, ampoules électriques à remplacer...) ;
- La participation aux réunions avec la Banque de France ;
- L'établissement et la mise à disposition des documents, des rapports d'activité et des comptes rendus détaillés dans le présent CCT (Rapports, Plannings, Fiches de poste, Fiches produits, Fiches techniques produits, Fiches matériel, Fiches techniques matériel, Comptes rendus de réunion...) ;
- La mise à disposition d'un site client WEB.

Les prestations exceptionnelles comprennent :

- Le nettoyage complémentaire des locaux, des bureaux, de la vitrerie... ;
- Le nettoyage non prévu aux prestations périodiques (nettoyage de locaux de stockage, de pièces de réception, de vitrerie hors périmètre tel que les verrières et les marquises, plafond de l'espace conférences, cristallisation des marbres, salage des zones de circulation...) ;
- Le nettoyage à la suite de l'occupation du local de repos, y compris la blanchisserie ;
- Le nettoyage de la vitrerie des locaux d'exploitation inoccupés. Cette prestation est réalisée selon les prix (prix moyen au m2) indiqués au BPU. En toute logique, si possible, ces prestations de vitrerie exceptionnelles sont réalisées au même moment que la prestation de vitrerie périodique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 2 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Pour les lots 1 à 3

o critère 1— Références (60 %)

Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé.

Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

o critère 2 — Certifications qualité socio-environnementale (40 %)

Au minimum une certification qualité (ISO 9001, QUALIPROPRE ou équivalent) avec

indication de leur périmètre en cours d'obtention Et au minimum une certification

environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les soumissionnaires peuvent demander tout renseignement durant la phase de candidature au plus tard 11/08/2023.

Une visite obligatoire d'un ou plusieurs sites pour un même lot (les sites représentatifs) sera organisée, la première quinzaine d'octobre. L'entreprise doit impérativement indiquer les noms des personnes qui effectueront les visites (accompagné de la pièce d'identité).

II.2. Description

II.2.1. Title

PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX D'EXPLOITATION DE LA BANQUE DE FRANCE DES IMMEUBLES CENTRAUX EN ILE DE FRANCE – CITECO
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

90900000 Cleaning and sanitation services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Main site or place of performance: IDF

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations périodiques incluses dans le forfait mensuel comprennent :

- Nettoyage des sols ;
- Nettoyage des parois verticales et horizontales, (sols, murs, escaliers, plafonds) ;
- Nettoyage des fermetures ;
- Nettoyage des cabines d'ascenseur (sol et parois) ;
- Nettoyage des objets meublant (banque d'accueil, mobilier de bureau) ;
- Nettoyage des équipements sanitaires (WC, lavabos, urinoirs, plan de travail, robinetterie, appareil distributeur.) ;
- Organisation et planification des prestations ;
- Organisation des contrôles qualité des prestations ;
- Gestion et contrôle du personnel du TITULAIRE ;
- Information au responsable CITECO des anomalies et dégradations constatées dans les locaux d'intervention (local fermé, carreau fissuré, parquet rayé, etc.) ;
- Participation aux réunions de coordination intra-entreprise et coordination entre CITECO et les autres intervenants ;
- Établissement des rapports et comptes rendus tels que demandés au sein du présent CCT, et participation aux réunions organisées par CITECO (points sur le déroulement du marché ou contrôles contradictoires) ;
- Mise à disposition d'un site client Web.

Les prestations exceptionnelles comprennent :

- Entretien des locaux sols ;
- Entretien des lustres (difficiles d'accès) ;
- Entretien extérieurs ;
- Nettoyage après privatisation de certains espaces.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 200 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Pour le lot 4

o critère 1— Références (60 %)

Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché, et plus spécifiquement sur des bâtiments de type musée et/ou des bâtiments classés MH (monuments historiques), au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

o critère 2 — Certifications qualité socio-environnementale (40 %)

Au minimum une certification qualité (ISO 9001, QUALIPROPRE ou équivalent) avec indication de leur périmètre en cours d'obtention Et au minimum une certification environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Les soumissionnaires peuvent demander tout renseignement durant la phase de candidature au plus tard 11/08/2022.

Une visite obligatoire d'un ou plusieurs sites pour un même lot (les sites représentatifs) sera organisée, la première quinzaine d'octobre. L'entreprise doit impérativement indiquer les noms des personnes qui effectueront les visites (accompagné de la pièce d'identité).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (HT) du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles ;
- Bilan ou extraits de bilans des 3 derniers exercices disponibles ;
- Comptes de Résultats des 3 derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- Le chiffre d'affaires global annuel HT doit être supérieur ou égal à 250 000 euros sur au moins un des trois derniers exercices disponibles ;
- Le ratio capitaux propres/Capital Social doit être supérieur à 0,5 sur au moins un des trois derniers exercices disponibles
- Le résultat net doit être positif sur au moins un des trois derniers exercices disponibles.

En cas de groupement, ces deux derniers critères ne seront vérifiés que pour le seul mandataire du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Liste et description succincte des critères de sélection pour les lots 1 à 3 :

1- Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé.

Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

2- Certificats de qualification professionnelle de type avec indication de leur périmètre, Présentation de certificats en matière environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

Liste et description succincte des critères de sélection pour le 4 :

3- Présentation d'une liste des services effectués en lien avec l'objet du marché, et plus spécifiquement sur des bâtiments de type musée et/ou des bâtiments classés MH (monuments historiques), au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le lieu, et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

4- Certificats de qualification professionnelle de type avec indication de leur périmètre, Présentation de certificats en matière environnementale ou sociétale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent en cours d'obtention.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Application de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011

L'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 relatif aux conditions de garantie de l'emploi et à la continuité du contrat de travail du personnel en cas de changement de prestataire s'applique au présent marché.

Pour l'application de l'article 7.2 de la Convention collective précitée, les informations suivantes sont fournies aux soumissionnaires sans que la responsabilité de la Banque de France puisse être engagée à ce titre :

- le nom des entreprises sortantes des établissements du lot correspondant,
- les coordonnées postales et téléphoniques des entreprises sortantes,
- le coût de la masse salariale mensuelle globale (salaires bruts, charges et primes compris) des personnels à reprendre.

De la même manière, pour l'application de l'article 7.3 de la Convention collective précitée, la Banque de France communiquera aux entreprises sortantes les coordonnées de l'entreprise attributaire afin que le transfert puisse intervenir dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais suite à la notification du présent marché.

III.2.2. Contract performance conditions

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

Le dépassement de la durée de cet accord-cadre est justifié par l'objet du marché. La restructuration du Réseau de la Banque de France nécessite une durée plus longue afin de redimensionner les prestations en 2028. Ce marché intervient donc dans une période transitoire. Cette restructuration implique des contraintes de gestion pour le Titulaire en cas de modification ou de suppression d'un site.

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/09/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 29/09/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

Le candidat fournit à l'appui de sa candidature, outre les documents exigés au III.1.1 à III.1.3 du présent avis :

I - une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés ;

II - les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats, et du mandataire en cas de groupement d'entreprises ;

III - la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde.

Ces renseignements peuvent être présentés dans un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi. Conformément à l'article R2143-16 du code de la commande publique, le soumissionnaire doit remettre une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue.

IV- une attestation sur l'honneur dûment datée et signée au titre de l'article 5 duodecies paragraphe 1er du règlement (UE) 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 modifié concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://banque-france.achatpublic.com>

Cette attestation sera fournie, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (groupement, sous-traitance), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation sur le profil acheteur de la Banque de France dans la rubrique « consultation » puis "Pièces de marché" via le site :

<https://banque-france.achatpublic.com>

Attention : lors du téléchargement du dossier de consultation sur le profil acheteur de la Banque de France, les candidats ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par le profil acheteur de la Banque de France des éventuelles modifications opérées dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant le profil acheteur de la Banque de France, le service support est joignable aux coordonnées suivantes :

Tél : +33 (0)892 23 21 20 (0,35 euros / min)

Courriel : support-entreprises@achatpublic.com

Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des documents de la consultation. À défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de la consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché,
- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
- Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées,
- Référé-suspension (article L. 521-1 du CJA) ouvert aux tiers au contrat et exercé en parallèle d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat,
- Recours en excès de pouvoir contre les actes détachables ou les clauses réglementaires du contrat. Ce recours doit être exercé dans les délais prévus à l'article R. 421.1 du CJA,
- Référé en matière de secret des affaires prévu à l'article R. 557-3 du CJA, en cas d'atteinte au secret des affaires et à tout moment de la procédure de passation.

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/07/2023